

Département de la Meuse. Époque celtique.

Montplonne
Cm. d'Annaville
arrond. de Bar-le-Duc.

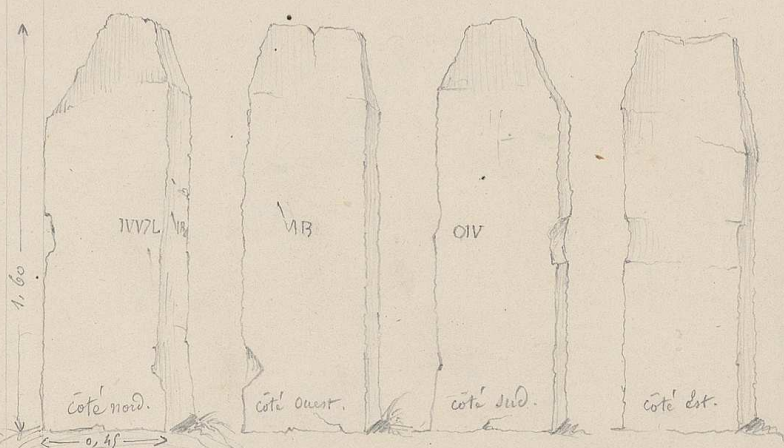
R

L'article que j'ai donné sur Montplonne dans mon état de 1861 doit être supprimé et remplacé par celui-ci :

Au sud-est de Montplonne, au-delà du bois Ruinari, se trouve une contrée dite de la Pierre l'Œgre dont l'étendue est assez grande. Deux monuments celtiques existent dans cette contrée : l'un, situé près du bois de Montfrumont et à proximité de l'axe choisi comme point de signal par les Officiers de l'Etat-Major qui l'ont désigné sur leur carte sous le nom de Signal de la Pierre l'Œgre. Ce monument est un Cromlech dont la pierre centrale est encore debout ; cette pierre est brisée et s'élève de 1^m 30 au-dessus du niveau du sol ; autour d'elle et à 45 mètres de ce point central, se trouvent cinq autres pierres brisées qui forment un cercle de 30 mètres de diamètre. Le Cromlech est placé sur la limite des territoires de Montplonne et de Mont-le-Grand.

Le second monument situé dans la contrée de la Pierre l'Œgre est une ^{menhir} pièce debout haute de 1^m 60, large de 0,45, portant des traces d'inscriptions sur trois de ses faces, celle au sud, au nord et à l'ouest. Il s'élève sur une éminence de 30 centimètres et est situé à 1400 mètres au sud de Montplonne.

C'est seulement cet automne que j'ai découvert ce second monument. Voici le dessin de celui que j'ai appelé Menhir ou pièce debout.



Les quatre faces de la Pierre l'Œgre.

J. Menard
Correspondant de la Commission

(Cm. d'Annaville, arr. de Bar-le-Duc (Meuse))

Montplonne

Menhir